

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 3
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/04/2015

Le lundi 13 avril 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir à Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (pouvoir à Claude TRASSARD), Frédéric VALLOS (pouvoir à Françoise DUVILLARD), Noël CHEYNET, Roger CHORIER, Michel DUROUSSIN, Olivier EYRAUD, Marie LABROSSE, Chantal NOEL, Marie-Claude OVISTE, Monique RONGEON.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Désignation de nouveaux délégués au SMICTOM

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L5211-2, L5211-7, L5212-7, et L5214-21, ainsi que l'article L2121-21 relatif au mode de scrutin pour les nominations et présentations,
- Vu les statuts du SMICTOM, au sein duquel la Communauté de communes se substitue et représente les communes membres pour la compétence ordures ménagères,

Le Président rappelle que par délibérations 2014B03 du 15 mai 2014, 2014C73 du 2 juin 2014, et 2014C90 du 22 septembre 2014, le bureau et le Conseil communautaire ont désigné les représentants de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée au SMICTOM.

Il indique également que M. Jacques BERGERET, délégué communautaire au SMICTOM pour la commune de Reyrieux a démissionné de ses fonctions à ce syndicat. La commune de Reyrieux propose la candidature de Mme Dominique VIAL en remplacement de M. Jacques BERGERET.

Il est fait appel à d'autres éventuelles candidatures, sans succès.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Modifie et complète** les délibérations 2014B03, 2014C73 et 2014C90 désignant les représentants de la CCDSV au SMICTOM Dombes Saône comme suit :

Mme Dominique VIAL, conseillère communautaire, est désignée déléguée titulaire au SMICTOM en remplacement de M. Jacques BERGERET.

Les 36 autres délégués titulaires et 37 autres délégués suppléants désignés à ce syndicat par les précédentes délibérations demeurent inchangés.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150413-2015C21-AG
Affichage le :

22 AVR. 2015

22 AVR. 2015

A Trévoux, le 13 Avril 2015

**Le Président,
Bernard GRISON**

